

Emile HARZÉ

Le Comité directeur des *Annales des Mines de Belgique* vient de perdre son premier président, M. le Directeur Général honoraire des Mines Emile Harzé, décédé inopinément le 23 avril 1907.

La volonté formelle du regretté défunt n'a pas permis à l'Administration des Mines de rendre à sa dépouille mortelle les honneurs qui lui étaient dûs, ni de déposer sur sa tombe l'expression de ses regrets. Il n'est point possible cependant de voir s'éteindre une vie consacrée entièrement à la sécurité des mines et au bien-être de leur population ouvrière, sans en rappeler en quelques traits les principales phases.

Emile Harzé naquit à Liège, le 1^{er} mai 1835. Sorti en 1858 de l'Ecole des Mines avec les diplômes d'Ingénieur honoraire des Mines et d'Ingénieur civil des Arts et Manufactures, il fut, le 10 novembre de la même année, attaché au Corps des Mines en qualité de Sous-Ingénieur et désigné pour le 1^{er} arrondissement, avec résidence à Mons. Le jeune Ingénieur, qu'animait le feu sacré du métier de mineur, fut promptement à la hauteur de sa mission. En 1865, il revint à Liège dans toute la maturité de l'expérience et du talent.

Il fut attaché au 5^{me} arrondissement (rive gauche de la Meuse), et y resta jusqu'en 1879, époque à laquelle le Ministre Ch. Sainctelette, l'appela à Bruxelles pour le mettre à la tête de la Direction des Mines au Département des Travaux Publics.

Tout en conservant ce poste, dont il reçut le titre effectif en 1883, Harzé fut nommé Ingénieur en chef en 1884, et Inspecteur général en 1894. Enfin, en 1896, à la retraite du regretté Gustave Arnould, il fut nommé Directeur général des Mines. Au mois d'avril 1901, il demanda et obtint la démission honorable de ses fonctions.

Dans cette longue carrière de quarante-trois années, Harzé se montra travailleur infatigable et fonctionnaire d'élite, profondément pénétré de ses devoirs, conscient de sa responsabilité et soucieux de l'honneur et du prestige du Corps des Mines.

Ses publications furent nombreuses. C'est de 1866 que date son mémoire sur l'*Aérage des travaux préparatoires dans les mines à grisou*, qui fut couronné par l'Association des Ingénieurs sortis de l'École de Liège; ils'adonna ensuite à l'étude des ventilateurs et fit construire un appareil de l'espèce qui porte son nom. Plus tard il s'occupa des dépressions atmosphériques dans leur relation avec la ventilation des mines, et publia dans la suite son mémoire sur les *Mesures à prendre pour combattre les dégagements instantanés dans les mines à grisou*. En 1897, il fit breveter un appareil avertisseur des dépressions barométriques rapides, et, tout récemment encore, il publia dans nos *Annales* un mémoire sur les lampes de sûreté.

Peu après son arrivée au Ministère, il entreprit ses études sur la statistique des mines et des usines, études qu'il poursuivit pendant vingt ans, et qui portèrent son nom au delà de nos frontières. Il les accompagna de commentaires judicieux où se révèlent ses qualités d'observation et le tour original de son esprit.

Préoccupé du bien-être des travailleurs de la mine, Harzé prit une part active au mouvement qui se produisit vers 1886, en faveur de la classe ouvrière. Il fut l'un des membres les plus zélés de la Commission du travail et y présenta notamment sur les Caisses de prévoyance et les Caisses de secours des ouvriers mineurs, des rapports très remarquables. En 1890, il fut désigné comme l'un des quatre délégués envoyés à Berlin pour y représenter la Belgique à la Conférence internationale convoquée par ordre de S. M. l'Empereur d'Allemagne, et y tint une place très honorable. A la création du Conseil supérieur du travail, il en fut nommé membre et le resta jusqu'à sa mort. Il fit également partie de la Commission extra-parlementaire des pensions ouvrières. Les procès-verbaux des séances de ces assemblées témoignent de sa collaboration assidue à leurs délibérations.

Mais ces travaux et ces publications, que l'on peut appeler semi-officiels, ne satisfaisaient pas l'activité vraiment dévorante d'Emile Harzé. Sous le pseudonyme de « E. Haveu », il écrivit dans la presse quotidienne de nombreux articles, et publia de multiples brochures sur toutes les questions à l'ordre du jour intéressant les mines ou les mineurs.

Lorsqu'il rentra dans la vie privée, son ardeur au travail ne se ralentit pas. La découverte du Bassin houiller du Nord de la Belgique l'intéressa vivement. Il en suivit attentivement toutes les phases et l'on peut dire sans exagération que la plume ne lui tomba des mains qu'à la mort.

Nous avons dit plus haut sa participation aux Conseils et aux Commissions d'ordre économique et social dont il fit partie. Nous serions incomplets si nous ne rappelions aussi celles de nature plus technique, dont il fut membre. Il fut, entr'autres, le secrétaire dévoué et la cheville ouvrière de la Commission instituée, en 1868, pour l'étude des lampes de sûreté et d'où sortit le règlement de 1876.

Plus tard, convaincu de la nécessité de mettre le règlement des mines de 1884, auquel il avait collaboré, en harmonie avec les progrès accomplis dans l'art des mines, il fut l'initiateur et le premier Président de la Commission pour la revision des règlements miniers. Entretemps, il avait pris une part active aux travaux de la Commission consultative permanente pour les appareils à vapeur et à ceux de la Commission permanente des Caisses de prévoyance des ouvriers mineurs dont il fut pendant dix ans le zélé rapporteur.

Les grandes manifestations de l'activité industrielle du pays ne le laissaient pas indifférents: il en donna la preuve par sa participation aux Expositions de 1880 et de 1897 à Bruxelles, à l'Exposition de Sauvetage de Berlin et à l'Exposition universelle et internationale de 1900, à Paris. A cette époque, comme plus tard à Liège, en 1905, il fut un des organisateurs les plus actifs et des orateurs les plus écoutés des Congrès internationaux des mines.

Les souvenirs se pressent en foule sous notre plume et nous pourrions nous étendre longuement encore sur les travaux de Harzé.

Nous croyons en avoir dit assez pour permettre de mesurer l'étendue de son œuvre.

Rappelons cependant qu'à plusieurs reprises, il fit preuve de l'intrépidité la plus grande et du dévouement le plus complet, lors de divers accidents graves survenus dans les mines du bassin de Liège, notamment aux charbonnages des Artistes et du Val-Benoit. Les croix civiques de 2^m et de 1^{re} classe qui brillaient sur sa poitrine, témoignaient éloquemment de sa belle conduite en ces pénibles circonstances.

Chevalier, Officier, puis enfin Commandeur de l'Ordre national, Harzé était en outre Commandeur des ordres de la Légion d'honneur, de N.-D. de la Conception de Villa Viçosa et de Saint-Stanislas de Russie. Il était aussi Officier de la Couronne d'Italie.

Enfin la décoration spéciale de 1^{re} classe des mutualistes, la croix civique de 1^{re} classe pour bons et loyaux services et la médaille commémorative du règne de Léopold II avaient récompensé tout spécialement ses mérites administratifs et son dévouement à la classe ouvrière des mines.

Harzé était simple et bon. Son affabilité, l'aménité de son caractère étaient proverbiales.

Il était accueillant pour tous; sa conversation, d'un humour tout particulier, était pleine de charme. Nombreux sont ceux qu'il a obligés; il était heureux quand il pouvait rendre service et ne ménageait pour cela ni son temps ni ses peines.

Tel fut celui dont nous déplorons la perte.

Sa famille, ses nombreux amis et le Corps des mines, qu'il affectionnait tout particulièrement, garderont précieusement sa mémoire.

